



• Edito

Ce premier semestre 2010 à Boiesmont fut particulièrement riche en activités visant l'amélioration de la vie de chacun dans notre commune : la réfection de la rue Maurice Fouquet et de la rue Kruysen, la réalisation tant attendue des aménagements sécuritaires de la rue de Vauréal, la finalisation du dossier des cinq logements locatifs de la rue Maurice Fouquet et la désignation des entreprises chargées de ces travaux.

A la rentrée de septembre, la Municipalité s'attachera à faire réaliser la réfection du lavoir communal, la restauration des dépendances du château et à mettre en place un columbarium au cimetière.

Ces travaux ont été et sont possibles grâce aux subventions du Conseil Général et de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise. Tout ceci va changer, car il faut savoir que les réformes envisagées concernant les Collectivités Locales auront des conséquences désastreuses sur le dynamisme de nos territoires et des effets négatifs sur la vie quotidienne de chacun d'entre nous.

Malgré tout, il faut conserver notre optimisme, c'est la période des vacances et de la détente.

Je vous souhaite un bel été ensoleillé et rendez-vous aux nombreux moments de convivialité que vous propose le Comité des Fêtes.

Cordialement
J.C. Wanner



• Feux de la Saint Jean

Comme en 2009, le Comité des Fêtes a organisé les feux de la Saint Jean dans le parc paysager. C'est toujours dans une ambiance bon enfant que se déroule cette fête : la version 2010 n'a pas échappé à la règle.

Après un petit kir, le repas est servi, suivi de sa pâtisserie.

Les orchestres se sont succédés, se mélangeant parfois sur scène, produisant chants, danses, percussions, djembés ... Pendant ce temps, les enfants faisaient des cabrioles dans l'herbe.

Le souffle continu du didgeridoo résonnait sur le bois, l'Australie nous invitait en voyage, la météo s'y prêtait.

Maintenant, imaginons cette fête sur une musique de Nino Ferrer, "Les cornichons" :

*"On est parti, samedi, avec le petit camion,
Faire tous ensemble une grande fête dans la nature,
En emportant des guitares, des bouteilles, des saucisses,
Et la musique !*

Des Boiesmontaises
Des Boiesmontais
Des tables, des chaises
Des barbecues
Une batterie
Et des amplis
De l'électricité

*On n'avait rien oublié, c'est l'camion qui a tout fait
Il avait travaillé trois jours sans s'arrêter
Pour préparer les merguez, les bouteilles, les repas,
Et la musique !*

Les kangourous
L'didgeridoo
Le carnaval
Les lampions
Les chansons
Et les pompiers
De l'électricité

*Mais quand le feu s'est éteint, on a
trouvé la nuit.*

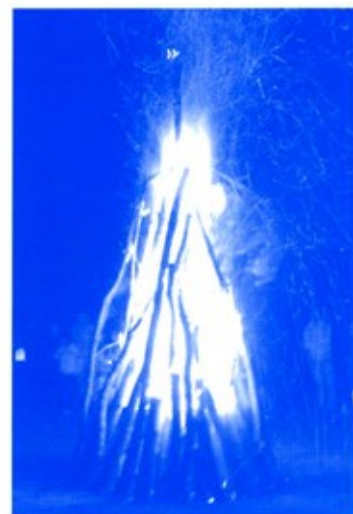
Le petit camion s'est mis à tout ramasser.

On a rangé les chaises, les tables, la batterie

Et la sono.

On est rentré

Dormir à la maison."



- Edito. Page 1
- feux de la Saint Jean
- Les travaux dans la commune - Urbanisme Page 2
- Gestes citoyens : le gestion des déchets
- La décharge de l'Hautil Page 3
- Quoi de neuf à l'école ?
- Le Boiesmont Tennis Loisirs
- Nature en fête Page 4
- Une belle journée à Honfleur
- Vie du Conseil
- Guide Pratique

• Les travaux dans la Commune

Travaux

Les aménagements de la rue de Vauréal sont achevés.

Le rond point a été fleuri comme prévu avec la mise en place d'un arrosage automatique.



Les plateaux ralentisseurs, quoique peu accentués, font leur office auprès des chauffards. Le dévoiement de la route, au droit du centre équestre, avec les glissières de sécurité et la reprise de l'éclairage public contribuent efficacement à la protection des cavaliers et des piétons.

Cette belle opération a été cofinancée par le Conseil Général et la CACP.

Programme de logements locatifs rue Maurice Fouquet.

Le 24 juin 2010, la commission d'appel d'offres communale a retenu les entreprises suivantes pour la réalisation des 3 logements de type F2 et 2 logements de type F3 :

- Gros œuvre : entreprise Leconte
- Charpente/couverture : entreprise Cresson
- Menuiserie/bois : entreprise Dallemagne
- Peintures/sols souples : entreprise Monti
- Plomberie : entreprise Godest
- Electricité : entreprise Valtea

Le montant total des 6 marchés s'élève à 551 172, 46 € HT auquel s'ajoutent 6 272 € HT pour les panneaux solaires.

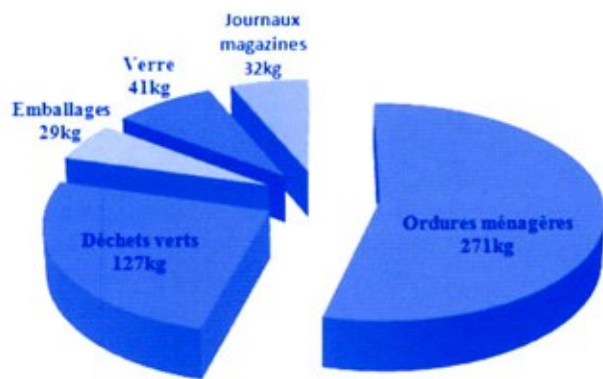
Le financement de l'opération est assuré par des subventions de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général, de la CACP et par emprunt à un taux privilégié auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation. Celui-ci sera remboursé par les loyers des futurs locataires. La mise à disposition des logements est fixée à septembre 2011.

• Gestes citoyens : la gestion des déchets

Aujourd'hui, nous avons pris l'habitude de trier nos déchets mais cela n'est pas suffisant. Il ne suffit plus de trier, il convient désormais de diminuer la production de déchets et de favoriser le réemploi et le recyclage.

Au niveau français, chacun de nous produit 590 kg de déchets par an (chiffres 2009) qui se retrouvent dans nos poubelles et conteneurs de tri (390 kg) et dans les déchetteries (200 kg). C'est deux fois plus qu'il y a 40 ans.

A Boisemont, c'est un peu moins, mais nous produisons tout de même 500 kg de déchets par habitant et par an, répartis comme suit :



Il faut remarquer la part importante de déchets verts, en augmentation de 6% par rapport à 2008, et qui est presque le double de la moyenne de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise !

Comment limiter nos déchets ?

Des conseils pour bien acheter et s'équiper

- Avant de penser "achat", pensez à emprunter ou à louer
- Achetez seulement ce dont vous avez besoin
- Evitez d'acheter des produits à usage unique : lingettes, vaisselle en carton...
- Privilégiez des produits éco-labellisés et éco-conçus
- Réutilisez ou refusez les sachets plastiques
- Evitez les emballages superflus
- Choisissez des produits durables et réparables
- Choisissez des produits en matières recyclées ou issus de matières renouvelables
- Achetez des produits de seconde main
- Pensez à offrir des cadeaux dématérialisés (place de concert, abonnement, ...) plutôt que des objets qui ne serviront que très peu.

Un article plus détaillé est disponible sur le site de Boisemont, rubrique "Cadre de Vie / Environnement".

Des conseils pour mieux utiliser

- Inscrivez "Stop Pub" sur votre boîte aux lettres
- Privilégiez les piles rechargeables plutôt que les piles jetables
- N'imprimez que ce qui est indispensable
- Buvez l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille
- Surveillez les dates de péremption
- Respectez les doses
- Entretenez et réparez

Des conseils pour moins jeter

- **Passer au compostage** (ceci est particulièrement nécessaire à Boisemont)
- Donnez une seconde vie à vos produits (pensez aux recycleries, aux associations comme Emmaüs, le Secours catholique)
- Refusez les prospectus

Des conseils pour bien trier

- Suivez les consignes de tri indiquées par votre commune (voir rappels dans le dernier Quat'Pages N°26 d'Avril 2010)
- N'entretenez pas et ne créez pas de décharges sauvages
- Ne déversez aucun produit dans les cours d'eau
- Sachez reconnaître et éliminer les déchets dangereux (ils sont généralement reconnaissables grâce à une indication sur l'emballage). Ne pas jeter dans l'égoût ni les toilettes :
- les médicaments périmés. Les pharmaciens reprennent gratuitement les anciens médicaments.
- les huiles de vidange ou les fonds de peinture réservés aux déchetteries. Un litre d'huile recouvre jusqu'à 1 000 m² d'étendue d'eau !

Le coût de la gestion des déchets ménagers

En 2009, la gestion des déchets ménagers se traduit au niveau national par une dépense de 11 milliards d'euros, soit 98 euros par habitant et par an, le double d'il y a dix ans.

A Boisemont, le coût annuel est de 83 euros par habitant. Il ne tient qu'à nous de le diminuer !

Les objectifs

- une réduction de 7% de la production de déchets ménagers et assimilés par habitant sur les cinq prochaines années, soit une **diminution de la production de 25 kilos par habitant sur 5 ans.**
- une amélioration du taux de recyclage matière et organique à 35% en 2012 et 45% en 2015 pour les déchets ménagers et 75% dès 2012 pour les déchets des entreprises et les emballages. Actuellement, la part des déchets recyclés en France n'est que de 24 %.
- une diminution de 15% de la part des déchets partant à l'incinération et au stockage, de manière à réduire les nuisances sanitaires et environnementales induites.



Par ailleurs, pour plus d'information, vous pouvez consulter les sites : www.ecologie.gouv.fr et www.ademe.fr.

• La décharge de l'Hautil, une lueur d'espoir

Au cours des dernières vacances de Printemps, la société Petitdidier a lancé une nouvelle opération dans la forêt de l'Hautil : l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert pour extraire du sablon au mépris de la législation et du droit. Elle a agi à sa guise sans se soucier ni de l'environnement ni de la population. Des arbres sont rasés sur une surface de 4 à 5 hectares sur la parcelle voisine de la précédente, des tranchées ont été creusées pour aménager une route en boucle afin de faciliter le passage des camions. Cette fois l'intérêt semble triple puisque les camions qui arrivaient chargés de gravats, repartaient remplis de sablon (probablement pour la vente) et le bois provenant des arbres coupés serait également revendu.

Face à ce désastre, le Collectif de la Protection du Massif de l'Hautil ne baisse pas les bras : il a organisé une conférence de presse le 5 mai dernier au Parc aux Etoiles (Triel sur Seine) pour alerter les élus et



informer la population de cette nouvelle extension, des risques liés à l'exploitation du sous-sol et des dégâts irréversibles infligés à cette forêt.

Bizarrement et mystérieusement, au lendemain de cette conférence, la décharge a été fermée et le panneau emblématique de la société Petitdidier affiché devant l'entrée était mis à terre. Même les transporteurs étaient pris de court. Certains camionneurs, n'étant pas encore informés de la fermeture, repartaient avec leur cargaison (un des camions avait même déchargé ses plaques de béton devant le portail fermé). Le collectif, les riverains et les élus qui se sont mobilisés contre cette décharge se réjouissent aujourd'hui de cette fermeture, mais plusieurs questions restent encore sans réponses.

Cette fermeture est-elle définitive ou temporaire ?

Y a-t-il enfin l'intervention de la Préfecture des Yvelines après maints courriers du collectif et de certains responsables locaux ? La société Petitdidier baisse-t-elle les bras devant la justice et face au Tribunal de Grande Instance de Pontoise ?

Osons espérer que la fin est proche, tout en restant bien vigilants.

• Quoi de neuf à l'école ?

Comme chaque année, ce dernier trimestre a été riche en événements.

Le jeudi 3 juin, les élèves de CM2 se sont rendus au collège de Menucourt : les enfants sont toujours ravis car c'est pour eux l'occasion de voir ce qui se passera l'an prochain, de prendre le bus et de manger à la cantine.

Les CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié de 7 séances de tennis au mois de mai-juin, clôturées par un tournoi. Le lundi 21 juin, tous les élèves de l'école se sont rendus au Parc des Félines à Nesles en Seine et Marne. C'est un parc naturel de 60 hectares, où l'on peut observer les lions, les tigres blancs, les panthères, ... dans leurs grands enclos naturels. Les enfants ont été émerveillés de découvrir des lémuriens de Madagascar qui gambadaient autour d'eux en toute quiétude.

Le 26 juin, c'était la fête à l'école : dès le matin, le

spectacle, toujours apprécié des parents puis le barbecue suivi de la kermesse organisée par les parents d'élèves. Cette année, le beau temps était au rendez-vous, et les parents ont particulièrement apprécié l'ombre des arbres du jardin.



• Le Boisemont Tennis Loisirs : un club qui revit à la belle saison !

La saison tennistique du BTL bat son plein, avec une saison estivale qui redonne au tennis tout le plaisir du sport en plein air.

Comme chaque année, le 19 mai dernier, le BTL emmenait un petit groupe aux qualifications des Internationaux de France de Roland Garros, escapade à Paris toujours aussi féérique pour nos jeunes joueurs.

Au cours du mois de juin, nos jeunes de l'Ecole de Tennis ont pu passer le test des balles consistant à récompenser la progression de chaque enfant dans l'apprentissage du tennis. Le 19 juin, le BTL organisait sa Fête du Tennis avec le tournoi des jeunes de 14 h à 17 h. Le temps était très frais mais l'ambiance était chaleureuse : de magnifiques échanges ont été applaudis par les spectateurs et parents présents. Une remise de coupes et médailles suivie d'un goûter clôtura la journée, et ce, juste avant la pluie. Le week-end



suivant, avec des conditions météo bien plus estivales, avait lieu le tournoi des adultes, moment privilégié de matchs amicaux, qui se termina par un apéritif et une remise de trophées.

Ces rencontres furent aussi l'occasion de communiquer les nouveaux tarifs pour la saison 2010-2011. Ceux-ci sont disponibles auprès de Dominique, auprès des membres du bureau et sur le site de Boisemont.

A noter, deux nouveautés cette année :

- un tarif préférentiel "Couple" ou "2 personnes d'une même famille" pour favoriser encore plus la pratique du tennis en famille.
- la création d'un créneau d'entraînement pour les femmes le samedi de 11 h à 12 h 30. Déjà quelques joueuses inscrites et encore quelques places disponibles !

Vous souhaitez jouer au tennis, sachez que chaque année, nous proposons aussi une inscription "Spéciale Eté" modalités à découvrir sur le site de la commune.



N'hésitez pas à contacter le bureau ou consulter le site de la commune de Boisemont "www.ville-boisemont.fr" rubrique "Cadre de vie/Sports et Loisirs/BTL" pour des informations plus complètes.

• Nature en fête

Peut-être l'ignoriez-vous, mais du 19 au 23 mai, a eu lieu la 4^{ème} fête de la Nature.

Cette fête, imaginée par les amoureux de la nature, permet de vivre un moment privilégié au cœur des sites naturels, de découvrir ou de redécouvrir nos richesses naturelles locales.

Des expositions, des marchés, des trocs sont organisés. Des centaines de balades, dans des lieux familiers ou plus inaccessibles, sont offertes au public, invité à découvrir des espèces méconnues, à arpenter des territoires sous la conduite de guides naturalistes ou à participer à des ateliers nature.

De même, les désormais classiques "Rendez-vous aux Jardins" ont eu

lieu les 4, 5 et 6 juin. Les particuliers sont nombreux à recréer un coin de nature dans leur jardin. Convivialité et échanges sont les premiers objectifs de cette manifestation. Tout près de nous, à Menucourt, Courdimanche, Vauréal et Jouy, des particuliers ont ouvert leur jardin aux visiteurs durant ces trois jours. Et c'est chaque fois un émerveillement devant tant de diversité, chaque jardin reflétant la personnalité et les goûts de son propriétaire. On se souvient avec nostalgie du merveilleux jardin "Bagage", à Boisemont, qu'entretenait avec passion Marie-Claude, disparue à la fin de l'année.

Ne manquez pas, l'an prochain, cette invitation à aller flâner dans les allées, parmi les fleurs et les petits oiseaux ...

• Une belle journée à Honfleur

Le Comité des Fêtes de Boisemont a organisé une sortie à Honfleur le dimanche 6 juin. A 7 heures du matin, 35 personnes se sont retrouvées sur la place Charles de Gaulle pour prendre place dans le car.

C'est sous un ciel gris menaçant que le voyage a commencé. A mi-parcours, un orage effrayant explosait, ce qui laissait présager une journée morose. A l'arrivée, vers 10 h, sous une pluie fine, un guide de l'office du tourisme nous a chaleureusement accueillis.

La visite guidée a commencé dans les ruelles étroites de la cité où subsistent encore de vieilles échoppes. En quelques instants, nous nous trouvions plongés dans un décor du passé historique d'Honfleur. C'est dans le vaste bâtiment en pierre du grenier à sel que la visite s'est poursuivie. A l'origine au nombre de trois (le 3^{ème} bâtiment a été brûlé en 1892), ces entrepôts furent construits au 17^{ème} siècle pour stocker jusqu'à 10 000 tonnes de sel nécessaires aux armements pour la pêche à la morue. En 1952, ces greniers sont devenus propriété de la ville qui les utilise pour de nombreuses expositions, concerts, conférences et autres animations.

C'est autour du célèbre vieux bassin qu'a continué la promenade. Sur les quais, on a pu admirer de hautes maisons anciennes avant de s'engager dans les ruelles et d'arriver devant l'église Sainte-Catherine. Chef d'œuvre du Moyen Âge, vieille de plus de 500 ans, elle est construite tout en bois. Ses nefs sont en forme de coques de bateaux renversées et son étonnant clocher est séparé de l'édifice principal.

Vers 11 heures, retour sur les quais de la gare routière pour une visite guidée de 50 minutes en petit train, depuis le Vieux-Honfleur jusque sur les hauteurs de la ville.

Après un sympathique déjeuner au restaurant, nous étions invités à une promenade en mer

commentée, à la découverte de l'estuaire de la Seine avec une vue imprenable sur le pont de Normandie, le tout sous un beau soleil. La journée s'est terminée avec la visite d'une distillerie, avec dégustation et initiation aux différents arômes des pommeaux, calvados, cidres etc. Après les emplettes, l'heure du retour avait sonné. Dans le car, certains bavardaient et commentaient cette belle journée, d'autres s'endormaient au rythme des secousses et du bruit des bouteilles.

Honfleur fait partie de ces lieux qui laissent une impression inoubliable. Si vous voulez découvrir la Normandie, notez sur votre carnet de voyage cette étape incontournable !



• Vie du Conseil

Principales décisions de votre Conseil Municipal (voir les comptes-rendus détaillés sur le site Internet de la commune)

Conseil Municipal du 9 Avril 2010

Vote des taux des taxes communales et de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2010

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe :

- les taux des taxes communales pour l'année 2010, inchangés par rapport à 2009 :

Taxe d'habitation :	10,12 %
Taxe Foncière sur les propriétés bâties :	10,13 %
Taxes foncières sur les propriétés non bâties :	36,14 %

- le taux de la T.E.O.M. 2010 en baisse à 7,74 % (8% en 2009)

Budget primitif 2010

Le budget primitif 2010 présenté par Monsieur le Maire est approuvé à l'unanimité comme suit :

Sections	Crédits votés
Investissement	1 162 468,01 €
Fonctionnement	1 706 110,00 €

Demande de subvention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Sollicite une subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement 2010 pour les travaux de clôture et de restauration du lavoir pour un

montant de 30 000 € TTC

- Décide du plan de financement suivant :
- subvention DGE au taux maximum
- autofinancement
- S'engage à prendre en charge, le cas échéant, la part de financement non accordée.

Informations et questions diverses :

- **Evolution des compétences de la CACP :** voir le compte-rendu complet sur le site de Boisemont.

- **Prêts auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de Paris Ile de France.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la signature de deux prêts auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Ile de France pour financer :

- les travaux de voirie pour un montant de 180 000 € sur 15 ans au taux de 3,74 %
- l'avance de la TVA et des subventions pour les logements de la rue Maurice Fouquet : 140 000 € sur 3 ans au taux de 1,2938 % paiement du capital in fine.

• Mairie de Boisemont

Ouverture au public :
mardi, vendredi, samedi 9h à 12h,
le mercredi de 16h à 18h30.

Tél. : 01 34 42 34 98

fax : 01 34 42 35 68

Adresse électronique :

commune.boisemont@wanadoo.fr

Site : www.ville-boisemont.fr

• Numéros d'Urgence.

SAMU ou médecins de garde	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Hôpital de Pontoise	01 30 75 40 40
Centre Antipoison	01 40 05 48 48
GAZ (dépannage)	0810 433 095
EDF (dépannage)	0810 333 095
VEOLIA (eau)	0811 900 400

